



DELEGUE SYNDICAL
CENTRAL C.G.T.
Eric SYLARD
D.S.C. Adjoint
Jean Pierre VIAUD

AQUITAINE
Jean-Francois MOURALINHO

AUVERGNE LIMOUSIN
Frédéric BULDON

BRETAGNE PAYS LOIRE
Jean Pierre VIAUD

CENTRE
Christophe CLEMENT

COTE D'AZUR
Emmanuel MASSIMO
Jean-Paul ZAMMIT

IDF EST
Patrice DUDRAGNE

IDF NORD
José MAGALHAES

IDF OUEST
Thierry ARCHER

IDF PARIS
Jamil GHEZAL
Mirsad MEHANOVIC

LANGUEDOC
Frédéric FERNANDEZ

LORRAINE CHAMPAGNE
ARDENNES
Gérard CHARPY

MAUREPAS
Alexandre RAMON

MIDI PYRENEES
Patrick MIR

NORD PAS DE CALAIS
Eric SYLARD
Jean-Paul DUMOULIN

PLAISIR CLE ST PIERRE
Philippe VALCKE

PLAISIR STE APOLLINE
Mourad BOUCENNA
Alain FOUCHARD

PROVENCE ALPES
François PIROLI

RHONE ALPES
Patrick CHOMAT
Pascal DUPUIS

L'appel à la « grande mobilisation » des patrons lancé la semaine dernière par les organisations patronales, MEDEF en tête, se situe dans le prolongement de la campagne orchestrée sur le « coût du travail » et ponctuée par les provocations de son chef de file, Pierre Gattaz.

Le slogan du « 1 million d'emplois » dans le cadre du « pacte de responsabilité », les spots publicitaires sur le « beau travail » sont autant d'éléments de propagande pour occuper le « terrain » de la bataille idéologique qui se joue.

Non content d'avoir obtenu du gouvernement de substantiels cadeaux sans contreparties, le patronat joue la surenchère.

Rappelons ces quelques chiffres...

220 milliards d'euros, c'est le montant du chèque en blanc signé au patronat sans contrepartie (pacte de responsabilité et CICE compris),

+ 30,3 %, c'est la hausse de la rémunération versée aux actionnaires en France au deuxième trimestre 2014, ce qui fait du pays le plus important payeur de dividendes en Europe, alors que dans le même temps l'investissement des entreprises ne décolle pas et que la production industrielle continue de reculer pratiquement dans tous les secteurs.

66% des entreprises de l'industrie et 52% de celles des services ne « comptent » absolument pas affecter à l'emploi les sommes allouées au titre du C.I.C.E ! Serait-ce pour partie l'explication de l'envolée de +30,3% des dividendes versés aux actionnaires du CAC 40 au second trimestre 2014 en France ?

C'est ainsi que la famille Mulliez qui croule...sous les milliards (37,88 milliards d'euros, + 3,8 % par rapport au printemps 2013), s'est vue verser via le seul groupe Auchan 120 millions d'euros tout en annonçant la suppression de 300 emplois dans les deux ans à venir!

Il n'est pas juste d'affirmer que « les charges des entreprises n'ont cessé d'augmenter depuis 30 ans ». **En trente ans, le montant des dividendes a été multiplié par 20 et la part des salaires dans la valeur ajoutée n'a cessé de reculer depuis 1980 !** C'est la sous rémunération du travail et le surcoût de la rente financière qui provoquent les crises économiques et sociales.

Ce que ne disent pas les petits patrons interrogés, c'est que les sociétés du CAC 40 ne versent que 8% d'impôt sur les sociétés alors que les TPE et PME sont au taux de 33 % !

Ce que ne disent pas les petits patrons interrogés, c'est qu'ils subissent de plein fouet le diktat des grands groupes donneurs d'ordre...

Ce que ne disent pas les artisans et petits patrons interrogés, c'est que si les commandes peinent à arriver, si les clients se font plus rares, c'est bien à cause de la baisse continue du pouvoir d'achat, de la stagnation des salaires, de la précarisation de l'emploi, de la baisse des prestations sociales et de l'appauvrissement des citoyens français d'une façon générale.

Cette **manœuvre patronale d'instrumentalisation des « petits patrons »** qui expriment leurs réelles difficultés au quotidien **participe au démantèlement du droit du travail.**

La double austérité budgétaire et salariale répondant au dogme du « coût du travail » est non seulement inefficace, mais n'a qu'une seule et véritable finalité : donner toujours plus aux rentiers en plumant les salariés.

Des solutions existent pour en sortir.

La CGT propose de :

- Taxer les mouvements spéculatifs de capitaux et éradiquer les paradis fiscaux
- Revaloriser les salaires, les pensions et les minima sociaux
- Moduler les cotisations des entreprises en fonction de leur taille et de leur politique d'emploi
- Contraindre les entreprises à des alternatives aux licenciements
- Contrôler les aides publiques aux entreprises
- Réformer la fiscalité en profondeur

**Vous aussi vous en avez
Ras le bol d'être pris pour des Charlots ?
Alors rejoignez nous !**